

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 29 avril 2011  
(convocation du 18 avril 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Neuf Avril Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. DAVID Alain à Mme. LACUEY Conchita	M. DUBOS Gérard à M. BENOIT Jean-Jacques
M. CAZABONNE Alain à M. CAZABONNE Didier	M. DUCASSOU Dominique à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre jusqu'à 10h15
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 12h	M. EGRON Jean-François à M. LAGOFUN Gérard
M. GELLE Thierry à Mme. BONNEFOY Christine	Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic	M. GALAN Jean-Claude à Mme. MELLIER Claude
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 11h10	M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis à partir de 12h15
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude	M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent à partir de 10h30	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. BAUDRY Claude à M. ANZIANI Alain	M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 12h
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles	M. REIFFERS Josy à Mme PIAZZA Arielle à partir de 11h45
Mlle. COUTANCEAU Emilie à Mme. BOST Christine	M. SENE Malick à M. COUTURIER Jean-Louis
M. DANJON Frédéric à M. ROSSIGNOL Clément	M. SIBE Maxime à M. SOLARI Joël
Mme DELATTRE Nathalie à Mme COLLET Brigitte à partir de 11h35	

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**GIP des Hauts de Garonne - Subvention de fonctionnement pour l'année 2011 -  
Autorisation - Décision**

Monsieur TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté urbaine de Bordeaux a approuvé, par délibération N° 2001/100 du 19 janvier 2001, la convention du Grand Projet des Villes des Hauts de Garonne et la création du GIP pour une durée de six ans comme structure du projet global concernant le territoire des communes de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont.

Les changements législatifs et réglementaires, intervenus à la suite de la Loi Borloo du 1<sup>er</sup> août 2003 ont amené la Communauté urbaine de Bordeaux à approuver, par délibération n° 2005/0965 du 16 décembre 2005, l'avenant n° 1 à la convention constitutive du GIP qui prévoyait notamment de nouvelles modalités de financement du GIP par les partenaires locaux.

Enfin, la durée des missions du GIP dépassant largement la durée initialement prévue, la Communauté urbaine de Bordeaux a approuvé, par délibération n° 2007/0386 du 25 mai 2007, le prolongement de la durée du GIP (avenant n° 2 de la convention constitutive du GIP) ainsi que sa participation financière jusqu'en 2011.

Au regard de ces décisions, la présente délibération vient confirmer le montant et préciser les conditions de versement de la participation communautaire au budget de fonctionnement du GIP des Hauts de Garonne, pour l'exercice 2011 au regard du budget prévisionnel ci-après.

Dans ce cadre, la Communauté urbaine de Bordeaux s'engagerait donc à financer le budget de fonctionnement du GIP des Hauts de Garonne pour l'année 2011 à hauteur de 220.341,26 euros répartis comme suit :

- |                            |                  |
|----------------------------|------------------|
| - Fonctionnement courant : | 200.341,26 euros |
| - Mission OPC :            | 20 000,00 euros  |

DEPENSES		RECETTES		
Postes	Montant	Financeurs	Montant	Total
Fonctionnement courant Hors ANRU	627 850,05 €	CDC ACSE FEDER Communes <b>CUB</b> CG 33 CR Aquitaine Bailleurs et part. privés	8 030 € 10 000 € 51 500 € 188 173,57 € <b>197 653,28 €</b> 40 000 € 71 200 € 50 000 €	627 850,05 €
OPC urbain	50 000 €	<b>CUB</b> CDC Communes	<b>20 000 €</b> 15 000 € 15 000 €	50 000 €
Etudes	10 000 €	Bailleurs	10 000 €	10 000 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>687 850,05 €</b>	<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>687 850,05 €</b>
Subventions équipement	5 600 €	Communes <b>CUB</b>	2 912 € <b>2 688 €</b>	5 600 €
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>693 450,05 €</b>	<b>SOUS TOTAL</b>		<b>693 450,05 €</b>

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n°2001/100 du 19 janvier 2001,

**VU** la délibération n°2005/0965 du 16 décembre 2005,

**VU** la délibération n°2007/0386 du 25 mai 2007,

**VU** le projet de convention financière ci-joint,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT les engagements financiers de la Communauté Urbaine dans le fonctionnement du GIP des Hauts de Garonne

**DECIDE**

**Article 1 :**

Une participation financière communautaire d'un montant de 220.341,26 euros est attribuée au GIP des Hauts de Garonne au titre de l'année 2011 pour le financement du budget de fonctionnement.

**Article 2 :**

Monsieur le Président est autorisé à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre du projet,

**Article 3 :**

L'imputation des crédits correspondants est faite sur le chapitre 65 – compte 65738 – fonction 72 – clé UE00000052 CRB UE00 de l'exercice en cours,

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 29 avril 2011,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
2 MAI 2011

PUBLIÉ LE : 2 MAI 2011

M. JEAN TOUZEAU